

SAINT-ÉTIENNE (A BEAUVAIS).

(Église collégiale de Saint-Vaast.)

POUR rappeler l'origine de l'église de Saint-Étienne, il faut remonter jusqu'aux premiers temps du christianisme. La tradition veut que saint Firmin en soit le premier fondateur, quelque temps après le martyre de saint Lucien et de ses compagnons à Montmille. C'était, suivant Louvet, un simple oratoire qui fut plus tard remplacé par une église.

Nous avons dit comment, vers 845, les religieux de l'abbaye de Saint-Vaast-d'Arras apportèrent à Beauvais et déposèrent dans l'église de Saint-Etienne, les reliques de leur patron, pour les soustraire à la fureur des Northmans. Cette translation, qui se fit avec pompe, fut suivie d'une foule de miracles durant les trente années pendant lesquelles la châsse du saint séjourna dans cette église. Ces circonstances expliquent pourquoi, dans le cours du moyen-âge, l'église de Saint-Étienne fut désignée de préférence par le nom de *Saint-Vaast*. Quoi qu'il en soit, c'est à bon droit qu'elle s'attribuait la primauté des églises de Beauvais.

Peut-être ce dernier fait fut-il un des motifs de la réédification de cet édifice dès la fin du x^e siècle, en 997, en même temps qu'étaient jetés par l'évêque Hervée les fondements de la cathédrale de Beauvais.

En 1072, Guy, évêque du diocèse, institua dans l'église de Saint-Vaast des chanoines qui jouissaient de certains privilèges. Leur juridiction s'étendait non-seulement dans la circonscription de leur paroisse, mais encore dans celle de Saint-Sauveur tout entière, qui était sous leur dépendance immédiate.

C'était dans cette église que se célébrait la cérémonie principale de la fameuse fête de l'Ane.

L'édifice actuel de Saint-Etienne, considéré comme étant celui de 997 par plusieurs historiens, peut tout au plus avoir conservé le plan conçu à cette époque au niveau de la nef en grande partie et des transsepts. Quant au chœur, il a été refait au xvi^e siècle tel qu'on le voit aujourd'hui.

La nef, les transsepts, et la lanterne de l'ancien clocher qui se remarque à leur intersection, sont les seules parties qui doivent nous occuper, le chœur ayant été refait au xvi^e siècle.

L'orientation de l'édifice est irrégulière. L'axe transversal présente, vers le nord, une déviation de 32 degrés vers l'est (Pl. I). — Le plan général de l'église romane (*ibid.*) formait sans doute une croix, dont il ne reste plus que la plus longue branche formée par la nef, et les branches transversales par les transsepts. La nef est pourvue de collatéraux. — L'église, entièrement construite en pierres de taille, était un monument de premier ordre. — Voici ses dimensions principales :

1° A l'intérieur :

Longueur totale de la nef	m. 35,50
— du grand axe des transsepts. . .	36,20
Largeur totale de la nef	18,50
— de la nef principale entre les axes longitudinaux des piliers . . .	9,50
— des collatéraux du mur à cet axe des piliers de la nef	4,50
— de chaque transsept au niveau du mur principal.	8,25

Hauteur de la nef et des transsepts	m. 17,40
— des collatéraux de la nef	8,63

2° A l'extérieur :

Hauteur des faitages du toit de la nef et de ceux des transsepts par rapport au sol intérieur	24,15
— du niveau des murs de la base du clocher.	26,00

DESCRIPTION DE L'EXTÉRIEUR.

Nef principale (II : 1; IV). — Les murs de la nef principale ne montrent que leur partie supérieure au-dessus des collatéraux.

Du côté du nord, la nef principale (II : 1) ne montre que quatre travées, les deux premières ayant été envahies par le clocher du xvi^e siècle construit à gauche de la façade de l'église (Pl. I). Ces quatre travées sont semblables. Chacune d'elles offre au centre une baie de fenêtre à plein cintre et en retraite. Toutes ont leur archivoltte inscrite par une moulure uniforme. Trois contre-forts séparent les travées entre elles; leur base trapue s'effile en un fût de colonne engagé dans le mur et atteignant le couronnement (III bis : 4 a). A la base apparente du mur court horizontalement une moulure qui protège en saillie l'insertion du toit du collatéral correspondant, en entourant chaque contre-fort suivant la pente de ce toit (II : 1). Un couronnement, composé d'une arcature avec contre-arcature (III bis : 4), soutenue par des corbeaux variés (principalement des têtes humaines) surmonte le mur de la nef principale (III bis : 4, 8 à 22). Ce couronnement a ceci de particulier que son arcature principale, à droite de la partie supérieure de chaque contre-fort, présente une ou deux ogives accidentelles au lieu de pleins cintres (III bis : 4). — Un toit en tuiles recouvre cette nef principale, de même que les collatéraux.

Du côté du sud, le mur de la nef principale se compose de six travées, au centre desquelles sont percées autant de fenêtres à plein cintre comme les correspondantes du côté nord, à l'exception toutefois des deux premières, qui sont ogivales. Elles sont aussi séparées par un contre-fort semblable. Vers la façade, la première travée, évidemment postérieure aux autres, se relie intimement à cette façade; tandis que, vers le transept, l'angle est occupé par un fût de colonne analogue à celui des contre-forts. Ce fût est surmonté d'une saillie par quarts de rond en encorbellement, qui constitue une sorte de lanternon arrondi, destiné à faciliter intérieurement le passage entre les combles de la nef et ceux du transept voisin, au pourtour de l'angle correspondant de la base du clocher.

Collatéraux de la nef. — Le collatéral du nord (II : 1) n'a que quatre travées, au lieu de six, par les mêmes motifs que la nef principale du même côté. Chacune d'elles, à l'exception de l'avant-dernière, présente au centre une fenêtre à plein cintre et à retraite (III : 2) comme celles de la nef centrale; mais les contre-forts plats (II : 4) qui les séparent se terminent supérieurement par deux colonnes engagées qui atteignent le couronnement. Les baies de fenêtres ont leurs claveaux inscrits par une moulure saillante (III : 2, ab). Le couronnement du mur (III bis : 3) est analogue à celui de la nef principale.

L'avant-dernière travée de ce collatéral est occupée, ainsi que la place des contre-forts voisins, par un portail très-orné (II : 1; II bis) dont le massif fait une saillie de 0^m, 65 sur le reste du mur. Il se compose inférieurement d'une baie de porte rectangulaire, à tore engagé, ornée latéralement de trois colonnes en retraite dont les chapiteaux reçoivent les retombées d'une archivoltte composée d'un égal nombre de voussures, en retraite par ressauts réguliers (II bis : 2), et richement sculptées (III : 1). Le tympan (*ibid.*) est aussi très-orné. La moulure ouvragée du tailloir des chapiteaux s'étend horizontalement à toute la largeur de cette sorte de façade secondaire (II bis : 1), dont les angles sont garnis de colonnes engagées à fût annelé. Une autre moulure horizontale vient s'appuyer latéralement sur les chapiteaux de ces petites colonnes, en passant au-dessus de l'archivoltte du portail, tandis que le champ compris entre ces moulures, l'archivoltte et les colonnes dont il vient d'être question, se distingue lui-même par un appareil régulier sculpté en creux et constituant une ornementation des plus remarquables. Enfin, au-dessus de cet ensemble, il existe de front trois arcades à plein cintre simulées, dont le pourtour à gorge est orné de fleurons isolés. Sur le fond des deux arcades latérales se rejoignent les moulures en saillie des tailloirs des colonnes engagées qui supportent une partie des archivolttes.

Le collatéral du sud se compose, comme la nef principale de ce côté, de six travées qui ont été plus ou moins remaniées. La première, récemment réparée, a une fenêtre ogivale et un contre-fort du commencement du ^{xiii}^e siècle. Les travées suivantes sont séparées par des contre-forts à retraite semblables à ceux du sud ; toutefois le dernier contre-fort n'a qu'une colonne au lieu de deux. Une fenêtre à plein cintre occupe, comme à l'opposé, le centre des travées ; seulement, à la deuxième, l'archivolte est légèrement ogivale. Toutes ces baies semblables d'ailleurs à celles du nord, sont inférieurement diminuées, ce qui les rend irrégulières. Le couronnement du mur est semblable des deux côtés.

Transsepts. — Le transept du nord (II : 1 ; IV), en saillie comme celui du sud, est beaucoup plus orné que ce dernier. Flanqué latéralement de deux contre-forts terminés supérieurement en un fût de colonne qui atteint presque la base du pignon, il est percé à son centre de deux fenêtres à plein cintre dont l'archivolte est entourée d'une moulure semblable à celle du tailloir du portail latéral, et qui s'étend d'un contre-fort à l'autre au niveau de l'imposte. Ces deux baies sont surmontées d'une rose à douze divisions (II : 1 ; III : 3 ; IV), bien connue des archéologues, et richement ornée de sculptures (III bis : 2), de même que le pignon qui la couronne (III : 3 ; III bis : 1 ; IV). Nous reviendrons sur l'une et sur l'autre. — Vers la nef, le mur de ce transept montre sa partie supérieure divisée en deux travées, au centre desquelles sont percées deux fenêtres (comme celles de la nef) ; il est du reste comme le mur des deux travées voisines de la nef principale, sauf que la base des contre-forts à colonne situés en dehors du collatéral correspondant, se prolonge directement jusqu'au sol, comme le mur lui-même. Du côté du chœur, qui est du ^{xvi}^e siècle, le transept a été remanié.

Le transept du sud a des dimensions analogues au précédent. Il offre des contre-forts semblables à ceux du nord, ainsi que deux fenêtres centrales à plein cintre ; mais celles-ci ont la moulure qui inscrit leur archivolte moins ornée (comme les fenêtres de la nef principale), et au lieu d'une rose romane, on voit au-dessus une troisième baie de fenêtre semblable. Deux autres fenêtres, aujourd'hui bouchées, semblables aussi aux supérieures, mais sans moulure saillante, se voient à la partie inférieure du mur, qui présente, au niveau de l'embasement, une retraite large et oblique de même saillie que les contre-forts. Un pignon simple termine supérieurement la face principale de ce transept. — Du côté de la nef comme du côté du chœur, il ne diffère pas de celui du nord.

Restes de l'ancien clocher. — Au point d'intersection des transsepts avec la nef et le chœur, il se détache au-dessus des toits une espèce de lanterne carrée (II : 1) qui servait de base à un clocher, analogue sans doute à celui de Catenoy, où il existe également une sorte de lanterne dans des conditions semblables. Les murs de cette base du clocher s'élèvent sur un plan carré et sont renforcés de deux contre-forts plats à chacun des angles. Deux fenêtres ogivales, dont l'archivolte est inscrite par une moulure déjà signalée aux fenêtres supérieures de la nef et à la base du pignon du transept du nord (III : 3 a) qui s'étend horizontalement d'une fenêtre à l'autre et aux contre-forts latéraux, sont percées sur chaque face. Un couronnement composé d'une moulure simple, formait sans doute la base de l'étage propre du clocher. Aux deux angles, du côté de la nef, on voit la petite tourelle tronquée par où l'on peut les contourner pour passer des combles de la nef dans ceux des transsepts. Du côté du chœur, cette disposition ne peut exister, celui-ci ayant été construit au ^{xvi}^e siècle de la hauteur même de cette lanterne, qu'il semble continuer à l'est.

L'ornementation extérieure de ces parties romanes de l'église de Saint-Étienne est remarquable dans son ensemble et dans ses détails au niveau des contre-forts, de ses fenêtres et du couronnement de ses murs. Pourtant elle a été plus particulièrement réservée pour le portail latéral du nord, et surtout pour le transept du même côté. Sans décrire le tympan du portail latéral, nous ferons remarquer que les aroïdes y occupent une large place, de même que sur les chapiteaux et dans les trois archivolttes semi-circulaires, où les tiges et les feuilles se trouvent entrelacées à des bustes

humains, à des espèces de lions, et enfin à des basiliques, le tout disposé avec un art remarquable. Le reste de ce portail n'est pas moins digne d'intérêt, avec ses arcades simulées ornées de fleurons et cet appareil à compartiments polygonaux que nous retrouverons au tympan du portail de Saint-Lazare.

La partie supérieure du transept du même côté semble résumer tout le talent du sculpteur. Cette rose ou roue, avec ses compartiments trilobés divisés par des colonnettes libres, disposées comme des jantes, et ses ornements concentriques qui s'épanouissent circulairement à son pourtour, est d'un très-bel effet. Autour de cette roue se trouvent comme accolées des figures humaines droites ou renversées dont nous parlerons plus loin. Le pignon est divisé horizontalement par une frête crénelée en deux parties, qui sont ornées de compartiments carrés, occupés par des fleurons quadrilobés. La partie supérieure est percée d'une petite baie de fenêtre quadrilatère, entourée d'une ornementation riche formant un plein cintre au-dessus d'elle (III bis : 1). Tout le pignon est encadré d'une moulure simple qui vient horizontalement se perdre de chaque côté dans la gueule d'une tête d'animal.

DESCRIPTION DE L'INTÉRIEUR.

Nef principale. — La nef (I; II : 3, 5 A B; VII) se composait sans doute primitivement de six travées comme aujourd'hui; mais la première a été refaite lors de la construction de la façade actuelle (XIII^e siècle). Bien que cette première se trouve envahie par les orgues, nous la compterons seulement pour assigner leur rang d'ordre à celles qui suivent. Parmi celles-ci, les troisième, quatrième et cinquième de chaque côté sont semblables : inférieurement (V : 1), il existe une arcade à plein cintre surhaussée avec une retraite reçue sur le chapiteau d'une colonne engagée vers l'intrados; ces arcades font communiquer la nef principale avec le collatéral correspondant. Au-dessus, règne une galerie dont l'arcade, bien moindre qu'un demi-cercle et reçue sur deux petites colonnes latérales, inscrit deux arcades plus petites à plein cintre et en retraite comme les trois colonnes qui les supportent; la colonne centrale est libre, et les deux autres sont engagées (VI : 1, 2, 3). Le tailloir des chapiteaux les plus extérieurs se prolonge latéralement, tandis qu'une moulure saillante occupe à la base de la galerie toute la largeur de la travée. Une moulure analogue règne au-dessus, mais s'incruste sur l'extrados des claveaux de l'arcade maîtresse. Enfin la travée présente supérieurement une retraite au niveau des voûtes; elle s'y termine en ogive tracée par un tore ou formeret qui suit la cambrure de la voûture et qui retombe de chaque côté sur une colonnette. On y voit l'évasement d'une fenêtre à plein cintre sans ornement destinée à éclairer la nef. La sixième travée (II : 3; VII) diffère des précédentes en ce qu'elle n'a pas de galerie et seulement une moulure transversale au niveau de l'imposte des voûtes. La deuxième, évidemment postérieure aux autres, en diffère par les particularités suivantes : à droite (VII), l'arcade et la fenêtre sont ogivales au lieu d'être à plein cintre, et à gauche (II : 3) où la fenêtre a été bouchée ainsi que l'arcade pour l'élévation du clocher actuel, le formeret décrit un plein cintre au lieu d'une ogive.

Les piliers qui séparent ces travées les unes des autres, se composent d'un massif (V : 2) dans lequel sont comme engagées huit colonnes : trois vers la nef (V : 1, 2), trois autres vers le collatéral correspondant, et deux pour les arcades adjacentes. Les trois premières s'élancent jusqu'à l'imposte des voûtes (V : 1, 3, 4, 5, 6) pour y recevoir leur retombées, c'est-à-dire l'arc doubleau et les deux nervures voisines. Vers les transepts, la colonne qui, sur les autres piliers, reçoit l'arc doubleau, n'existe pas; elle est remplacée par un massif robuste ou pied droit simple qui se continue, en se rétrécissant, sous la voûte pour constituer l'arc doubleau.

Collatéraux de la nef. — Chaque travée de ces collatéraux, présentant, sur le mur propre de chaque collatéral, une sorte de soubassement peu saillant, et percée d'une fenêtre à plein cintre simple, forme supérieurement une courbe semblable. A la quatrième travée gauche, la fenêtre n'est que simulée et beaucoup plus courte (II : 3), en raison de l'arcade ogivale également simulée qui y surmonte la baie rectangulaire du portail latéral. Cette courbe est ogivale à la première travée de droite.

Des groupes de trois colonnes, correspondant à celles des piliers de la nef et recevant avec elles les retombées des voûtes des collatéraux (II : 5 A B), divisent les travées entre elles. Ces voûtes se composent d'arcs doubleaux simples et en plein cintre surhaussé, et de nervures croisées en boudin aux deuxième, troisième et quatrième travées des deux côtés; à la cinquième, ces nervures sont constituées par des arcs aplatis simplement émousés sur leurs arêtes (VI : 8), tandis que, à la première, qui existe seulement à droite, elles sont ornées de deux tores séparées par un filet comme dans la nef principale. — Chaque collatéral communique avec le transept correspondant par une arcade à cintre surhaussé semblable à celles de la nef principale.

L'ornementation intérieure de la nef de l'église Saint-Étienne consiste surtout dans celle des bases et des chapiteaux de ses colonnes (V; VI; VII). Parmi ces derniers, les uns sont simplement épannelés, les autres ornés de larges feuilles peu recourbées. Parmi les plus fouillés, plusieurs sont ornés de feuilles aroïdes. Les voûtes de la nef principale offrent aussi quelques petites rosaces feuillagées au niveau de l'intersection de leurs nervures, et tout auprès, en saillie dans les angles formés suivant le grand axe par cette intersection, des têtes humaines qui n'ont d'ailleurs rien de particulier.

Transsepts. — Le transept droit ou du sud (II : 2) a son mur propre percé supérieurement des trois baies de fenêtre signalées à l'extérieur. Les deux moyennes ont leur archivolt inscrit par une moulure simple indiquée déjà au dehors et s'étendant horizontalement au niveau de leur imposte (III : 4); elle se courbe à droite pour former le tailloir du chapiteau d'une colonne engagée obliquement dans l'angle des murs, et à gauche pour former une console (VI : 9) qui remplace le chapiteau de la colonne, absente de ce côté. Inférieurement, les fenêtres *a* (II : 2) sont entièrement bouchées aujourd'hui.

Le mur propre du transept opposé (II : 3, 5) est percé de deux baies semblables aux baies des fenêtres correspondantes du transept droit; mais leur imposte, au niveau de laquelle court la moulure, est située au niveau de la baguette du chapiteau de la colonne et de la base de la console qui occupent les angles, tandis que le tailloir se continue parallèlement à cette moulure (II : 3) pour s'épanouir contre sa courbure en une tête d'animal. Enfin, au-dessus de ces deux fenêtres, la roue décrite à l'extérieur montre ses douze compartiments inscrits par deux tores concentriques et en retraite que sépare une gorge, et qui atteignent presque à la voûte.

Du côté de la nef, le mur de chaque transept (II : 5 c d) est composé de deux travées séparées par un massif de trois colonnes semblables à celles de la nef principale, et qui reçoivent de même les retombées d'un arc doubleau des voûtes et des nervures croisées adjacentes; une colonne d'angle reçoit la nervure vers le mur propre du transept. La travée la plus voisine du mur du transept est nue jusqu'à la hauteur du tailloir des chapiteaux qui règne horizontalement sur toute sa largeur; elle est percée plus haut d'une fenêtre à plein cintre simple comme celles de la nef, et se termine par une courbe semblable au niveau de l'insertion de la voûte. La travée la plus rapprochée de la nef est de même (*ibid.*), si ce n'est qu'elle est inférieurement percée de l'arcade qui permet de circuler du transept dans le collatéral de la nef. Cette arcade ne diffère pas de celles à plein cintre de la nef principale. Du côté du chœur, les transsepts offraient des dispositions analogues, comme on le voit aux fenêtres supérieures et aux chapiteaux groupés qui reçoivent les voûtes; mais tout ce côté des transsepts a été profondément remanié, lorsqu'on a ouvert les collatéraux du chœur au xvi^e siècle. Les fûts des colonnes ont été détruits, et ce qui en est resté au-dessous des chapiteaux a été sculpté pour en transformer la masse en une espèce de console. Cependant il ne paraît pas y avoir eu de colonne dans l'angle des transsepts, vers le chœur, comme du côté de la nef, car la console qu'on y remarque et déjà signalée (VI : 9) semble avoir été primitivement sculptée et destinée à suppléer cette colonne.

Lanterne du clocher (II : 2, 3, 5). — Elle est située à l'intersection des transepts avec la nef et le chœur. Quatre massifs, dont deux simples du côté de la nef, et deux remaniés vers le chœur, s'élèvent des quatre angles de l'intersection et les renforcent pour s'élever jusqu'au niveau de l'imposte des voûtes et supporter les retombées de puissants arcs en ogive qui servent de point de départ à la lanterne du clocher primitif. Celle-ci était composée de quatre murs (il n'en reste plus que trois vers la nef et les deux transepts) percés chacun supérieurement de deux fenêtres ogivales qui ont été rétrécies à une époque postérieure à la construction primitive. Ces murs supportent une voûte du *xvi^e* siècle qui décrit une ogive par son insertion sur chaque face, et qui se continue au même niveau vers le chœur actuel avec les voûtes de cette dernière partie de l'édifice.

L'église de Saint-Étienne de Beauvais, avons-nous dit, peut tout au plus conserver, de la reconstruction de 997, le plan général de l'édifice. Quant à la bâtisse elle-même, elle est bien franchement postérieure, et ses parties les plus anciennes nous paraissent dater seulement de la fin du *xi^e* siècle. Il y a eu d'ailleurs une succession de travaux qui se sont rapportés en dernier lieu, vers la fin du siècle suivant, aux deux premières travées de la nef et aux voûtes de cette partie de l'église et des deux transepts. Les voûtes de la lanterne du clocher, et peut-être cette lanterne elle-même, ont été refaites lors de l'élévation, au même niveau, des voûtes du chœur actuel (*xvi^e* siècle).

L'ornementation sculptée de l'édifice, et notamment de la rose septentrionale du transept et du portail latéral, ont à bon droit attiré et fixé l'attention des antiquaires.

Le jeune et infortuné DE LA FONTAINE, dans son histoire de Beauvais, après avoir rappelé en 1840 l'opinion des auteurs qui ont fait de la rose de Saint-Étienne une *roue de bonheur* ou de *fortune*, voit dans l'ensemble des figures du pourtour une *danse macabre*, et revendique cette opinion comme n'ayant pas été émise avant lui. Rien, suivant nous, ne saurait la légitimer historiquement parlant : ni la disposition du sujet, ni les attitudes des personnages, ni surtout les traditions historiques qui s'accordent à assigner le *xv^e* siècle comme origine de cette danse singulière, bien loin par conséquent du *xii^e* siècle, dans le cours duquel le sujet de Saint-Étienne a été sculpté.

M. C. BAZIN, se rangeant à l'opinion générale, dans un travail adressé au Comité des arts et monuments, voit le jugement dernier dans cette sculpture, et, faisant remarquer que le portail latéral du même côté de l'église lui paraît représenter la création, il lui semble naturel « que dans le haut soit sculpté le jugement, et dans le bas la création ; que la première scène du monde soit ainsi rapprochée de la dernière. » Il voit la Trinité créatrice dans le sujet du tympan du portail, où un buste couronné soutient de ses deux mains deux rinceaux, entourant deux têtes humaines qui se terminent en un corps d'animal ailé. Puis viennent les différentes classes d'animaux placées chacune dans une voussure distincte : les animaux des mers ; les oiseaux à queues fleuronées ; les animaux de la terre ; enfin dans la dernière voussure, l'homme, le dernier terme de la création.

M. DE CAUMONT hésite à se prononcer sur la signification de la Trinité dans ce tympan.

MM. les abbés DUVAL et JOURDAIN signalèrent en 1844, à la Société des Antiquaires de Picardie, la rose du portail méridional d'Amiens, autour de laquelle on voit monter et descendre une suite de personnages, tandis qu'un autre, assis au sommet, demeure immobile au milieu de ce mouvement. Le même sujet sculpté autour de la rose de l'église de Saint-Étienne de Beauvais leur fournit de nombreux points de comparaison. Pour ces deux savants, cette représentation, malgré l'analogie qu'elle présente avec le jugement dernier, ne saurait être autre chose qu'une image de la vie et de la Providence, qui demeure immuable au milieu des vicissitudes humaines ; c'est la traduction d'un livre de saint Augustin, au frontispice duquel d'anciens manuscrits montrent le même sujet. Cette opinion nous paraît être la plus rationnelle.